

École Supérieure d'Art et Design

•Grenoble

Place des Beaux-Arts, CS 40074, 26903 •Valence cedex 9; Tél. +33
(0)4 75 79 24 00, M^{él.} valence@esad-gv.fr

DNSEP option Design,

mention *Parcours recherche & design graphique*

SOMMAIRE

présentation	p. 2
catalogue de cours	p. 3
– fondements du cursus	p. 3
– quelle recherche ?	p. 4
– quelles pratiques ?	p. 5
– axes thématiques	p. 6
– perspectives professionnelles	p. 6
– organisation du cursus	p. 7
– ARC ^s ,	p. 6
– séminaires,	p. 8
– mobilité internationale,	p. 8
– mémoire	p. 9
– grilles de crédits	p. 10
modalités d'admission 2020-2021	p. 20
calendrier	p. 20

PRÉSENTATION

Les designs, et en particulier le design graphique, agissent sur les conditions de production et de transmission des savoirs, et assurément, sur la manière même dont les chercheurs sont amenés à réfléchir et engager leur sujet d'étude. C'est par l'interaction avec les acteurs des divers champs de savoirs que le travail de design peut s'accomplir. Associant programmation informatique, design et sciences humaines et sociales, les Humanités Numériques, sont l'un des exemples de cette nouvelle imbrication des compétences et des inter-disciplinarités, aujourd'hui nécessaires dans un contexte où les informations et les savoirs sont devenus des enjeux économiques cruciaux.

Cette mention *Parcours Recherche & design graphique* complète le 2^e cycle existant dans l'option *design* mention *design graphique* de l'École supérieure d'art et design, site de Valence. Ce cursus d'initiation à la recherche est structuré par les axes développés dans l'Unité de recherche «Il n'y a pas de savoirs sans transmission».

Le cursus est défini par un principe qui anime les chercheurs de l'Unité: mener une recherche avec et sur le design, ou quand la pratique du design se théorise et quand la théorie est interrogée par la pratique du design. Ce dialogue entre pratiques théoriques et pratiques de design doit mener à la formation d'individus potentiellement polyvalents, tout à la fois critiques, distancés et engagés dans les questions de production et de diffusion des savoirs. Ils seront particulièrement aptes et enclins à produire et engager des réflexions de design graphique, de structuration des données et de leur permanence, de conceptions d'outils de création ou encore de design des interactions dans le cadre de projets multidisciplinaires.

Ce cursus s'articule autour des quatre pôles suivants:

- le projet développé par chaque étudiant·e en relation avec les axes de recherche développés dans l'Unité de Recherche;
- la participation aux Ateliers de Recherche et Création (ARCs);
- la tenue de séminaires de recherche;
- un projet de mobilité internationale lié au projet de recherche.

CATALOGUE DE COURS

Document complet du catalogue de cours :

- fondements du cursus
- quelle recherche ?
- quelles pratiques ?
- axes thématiques
- perspectives professionnelles
- organisation du cursus
 - ARC,
 - séminaires,
 - mobilité internationale
 - mémoire
- grilles de crédits

Fondements du cursus

Alors qu'en France, le design fut longtemps maintenu dans la méconnaissance, des discours économiques et politiques semblent ces dernières années, reconsidérer ses rôles et ses enjeux. Nous voyons deux raisons principales qui motiveraient l'intérêt porté actuellement au design, entendu comme un domaine de pratiques hétérogènes. Une première raison concerne l'accélération des processus de production d'objets ou de services, afin de tendre vers un renouvellement continu par l'accumulation des innovations : toujours plus et plus vite. La deuxième raison concerne l'évolution de la logique économique et du processus de capitalisation qui se nourrit dorénavant des savoirs et des informations. Leur accès est donc devenu un enjeu économique aussi important que l'accès aux matières premières. Cet intérêt repose alors sur des conceptions essentiellement quantitatives et rationalisatrices.

Dans un tel environnement, que deviennent les réflexions critiques qui peuvent mener à l'exploration de voies alternatives ? En effet, ce contexte dans lequel la technologie numérique joue un rôle essentiel, exerce une pression très forte sur les conditions et les modalités de production et de transmission des savoirs. Or, les actions et les effets des objets et dispositifs issus d'un travail réflexif et critique ne peuvent se mesurer qu'à moyen, voire à long terme, et s'inscrivent dans des champs de pratiques et de pensées variés. Aussi, les autres voies à explorer seraient alors le signe d'une conduite qui se positionne à contre-courant des discours actuels sur le design qui privilégient une conception rationalisante et orientée vers l'efficacité. C'est cette conduite qui

est susceptible de fournir l'outillage intellectuel nécessaire à l'acquisition d'une pleine conscience de ce qui conditionne la production contemporaine des savoirs: la logique numérique, qui constitue l'ensemble technique de notre époque, et l'influence des logiciels dans la structuration de notre pensée et dans nos prises de décisions. L'exploration de voies alternatives peut également engendrer des dispositifs qui cherchent à remettre en question les conditions d'appropriation des savoirs et donc, par extension, interrogent la place qu'y prend l'attention.

Le constat que nous dressons, à propos des acceptions du design et de la prégnance des logiques contemporaines auxquelles contribuent l'ensemble technique numérique, forme le terreau dans lequel s'enracine la pédagogie de ce projet. Il s'agit de saisir les enjeux économiques, sociaux, culturels, techniques et artistiques parmi les plus cruciaux aujourd'hui.

Quelle recherche ?

Ce cursus est une initiation à la recherche; une initiation déterminée par les recherches menées dans l'unité de recherche «Il n'y a pas de savoirs sans transmission». Il sera donc structuré par l'un des principes qui anime les chercheurs: mener une recherche avec et sur le design, ou quand la pratique du design se théorise et quand la théorie est interrogée par la pratique du design. Ce dialogue entre pratiques théoriques et pratiques de design, structuré par le constat dressé dans l'argument mènerait à la formation d'individus potentiellement polyvalents, critiques, distancés, engagés dans les questions de production et de diffusion des savoirs, conformément au nom de l'unité de recherche.

Il nous apparaît crucial de bien distinguer ce qui constitue d'une part un engagement dans la recherche au sens scientifique du terme, c'est à dire dans une activité qui tend à participer à l'avancée des savoirs humains et à la définition de nouveaux champs de connaissances théoriques et pratiques, et, d'autre part ce qui relèverait du sens d'une pratique artistique ou de design qui se cherche elle-même dans une forme d'écologie de la création souvent introspective. C'est bien à la construction d'une recherche à caractère scientifique que nous voulons travailler.

La recherche dans les environnements du design est majoritairement structurée par les appels à projet qui répondent aux discours économiques qui définissent l'innovation comme le premier critère d'attribution des financements. Ces appels à projet sont majoritairement en demande d'objets ou de dispositifs achevés et élaborés dans un temps relativement court. Le positionnement de la recherche développée dans ce cursus se situera plutôt à contre-courant de cette logique dite "pragmatique" au profit d'un travail d'exploration qui prendrait son temps et pouvant être prolongé par l'inscription des étudiant·e·s dans un doctorat.

Le design est également de plus en plus sollicité et présent dans les environnements

de la recherche que ce soit dans les SHS ou dans les sciences dites “dures”. Dans ce cas, le rôle du / de la designer, devenant aussi chercheur·euse, se situe dans la mise en dialogue, à l’interface des domaines. L’une des ses vocations pourrait être de faire des propositions d’organisation, de structuration des savoirs, de leurs formalisations graphiques et visuelles. À ce titre, le design agit sur les conditions de production et de transmission des savoirs, et assurément, sur la manière même dont les chercheurs sont amenés à réfléchir leur sujet d’étude. C’est donc par l’interaction avec les acteurs des divers champs de savoirs que le travail de design peut s’accomplir. Les Humanités Numériques sont l’un des exemples de cette nouvelle imbrication des compétences, de cette interdisciplinarité devenue nécessaire : sciences humaines et sociales, sciences de l’ingénieur et pratiques du design se trouvent mêlées dans des projets de recherche qui ne pourraient pas exister sans une mise en commun de compétences croisées.

Quelles pratiques ?

Si la production et la transmission des savoirs et des connaissances est aujourd’hui fortement tributaire des technologies numériques, une certaine maîtrise de ces mêmes technologies apparaît comme nécessaire à la bonne compréhension des enjeux qu’elles soulèvent. Car c’est aussi la position du design graphique qui se trouve renégociée lorsqu’il se trouve engagé dans la conception d’objets interactifs, d’architectures de données, d’interfaces utilisateurs ou encore de visualisations de données dynamiques. Design d’interaction ou design de l’expérience utilisateur sont imprégnées de design graphique, mais se trouvent aussi liées à autant de formes de l’ingénierie informatique : développement d’outils, manipulation des réseaux, sécurité des données, traitement automatique des langues, gestion de bases de données, etc.

Comment conserver une position critique face à une telle complexité disciplinaire ? Comment garder ses distances par rapport à des méthodologies qui prétendent être prêtes à l’emploi et qui, par souci d’efficacité et de rapidité, tendent à mettre en retrait une certaine autonomie réflexive des designers ?

Si la pratique des techniques informatiques est ici nécessaires, et en particulier celle de la programmation informatique, c’est par le prisme de la notion d’environnement que différentes pratiques peuvent être identifiées. L’expression “environnements numériques” recouvre différentes réalités entrelacées les unes avec les autres. Il y a l’environnement de travail, composés des appareils numériques dans leur grande diversité et leur interopérabilité, mais aussi leurs incompatibilités, leur composants logiciels standardisés ou fait maison et leur obsolescence. Les environnements de développement, au sens informatique du terme, qui permettent d’accompagner l’écriture des programmes et influencent la conception même des projets, à l’instar des logiciels de traitement de texte qui pré-formatent graphiquement le texte à la place de l’écrivain·e. L’ensemble des outils

de création de contenus (matériels et logiciels) forment un environnement de production, souvent issu d'une expérience personnelle et parfois non reproductible. Mais ce sont aussi, de l'autre côté de cette chaîne de production, les environnements de consultation qui prennent une importance toute particulière, car ce sont les vecteurs principaux de la transmission des savoirs contemporains. Ici encore, la question des formats apparaît: livre électronique, webdoc, application mobile, dispositif interactif, installation muséale et exposition sont autant d'exemples de ces formats. Mais c'est aussi l'environnement au sens plus large qui se trouve interrogé, en particulier concernant l'impact de l'ensemble technique numérique d'un point de vue écologique: comment réduire l'exploitation aujourd'hui démesurée des ressources de la planète nécessaires au fonctionnement de l'ensemble numérique contemporain, tout en augmentant sa capacité de partage et de mise en débat des savoirs humains? Notre objectif est, ici, de favoriser le développement d'une pratique technique critique.

Axes thématiques

Les axes de recherche développés dans l'unité serviront de base, en les ouvrant, au contenu de cette mention:

- archéologie / documents / archives / accès;
- langage / programmation / graphique / naturel et pensée computationnelle;
- temps / récit historique / graphique / espace.

Ces axes sont explicités de manière extensive sur le site de l'Unité de Recherche: <http://enjeuxdudesigngraphique.fr>.

La pédagogie serait articulée par le projet des étudiant·e·s en lien avec l'un des axes menés par les enseignant·e·s engagés dans la recherche et par la tenue des séminaires. Une relation avec le cours "Initiation aux Humanités Numériques", du Master 2 Sciences du Langage de l'UGA est en cours avec des étudiant·e·s de Thomas Lebarbé.

Perspectives professionnelles

Ce cursus pourrait avoir les débouchés professionnels et les suites suivants:

- designer/chercheur·euse susceptible de travailler par la suite avec des chercheur·euse·s en SHS ou en sciences dures;
- responsable design de projets dans des équipes de recherche;
- inscription en doctorat;
- critique/théoricien·ne du design;
- enseignant·e/intervenant·e dans l'enseignement supérieur (options design graphique et formations humanités numériques);
- commissaire d'exposition.

Organisation du cursus – ARCs, séminaires, mobilité internationale, mémoire

Ce cursus exige un engagement à plein temps de l'étudiant.

Le projet de l'étudiant·e comprend :

- l'écriture du mémoire ;
- l'élaboration de propositions plastiques ;
- l'écriture d'articles, voire la participation à des journées d'étude ou colloques.

La recherche développée dans ce projet sera encadrée par la tenue de séminaires et intégrera la participation aux différents ARC. La mobilité internationale permet une ouverture vers des pratiques et la recherche dans d'autres pays.

1. Ateliers de Recherche et Création (ARCs)

Les ARCs sont des lieux de mise en œuvre de projets de recherche par des groupes d'étudiant·e·s travaillant ensemble, dirigés et encadrés par les enseignant·e·s du cursus et des personnalités extérieures.

Les projets qui y sont développés sont liés de manière extensive aux thématiques structurant l'UdR : la recherche de l'UdR trouve dans ces ateliers de précieuses occasions de se préciser et d'acquérir une forme.

Ces ateliers sont de nature transversale, d'une part parce qu'ils sont ouverts aux différentes options de l'Ésad de façon à accueillir des étudiant·e·s aux pratiques hétérogènes, mais aussi parce que certains reposent sur des partenariats avec des établissements et des cursus extérieurs.

Les ARCs sont donc l'occasion de s'investir dans des projets à court terme, d'aborder et d'éprouver des méthodologies de recherche et de création, d'acquérir des connaissances théoriques, historiques et critiques dans le cadre d'une thématique de recherche identifiée, et de faire l'expérience d'un travail en collaboration interdisciplinaire.

Certains ARCs ont vocation à être reconduits plusieurs années de suite. Certains financements peuvent imposer ces conditions, mais c'est aussi l'inscription des ARCs dans les activités de l'UdR qui implique une certaine continuité dans le temps.

Pour que les projets ponctuels menés au sein des ARCs puissent constituer un apport aux recherches engagées à plus long terme dans l'UdR, les étudiant·e·s de 5^e année ayant participé à un tel ARC sont obligatoirement impliqués dans une forme de passage de relais : un bilan du travail effectué et une première définition des suites possibles sont faits chaque début d'année avec les nouveaux·elles étudiant·e·s de 4^e année afin d'assurer une cohérence entre les projets.

2. Séminaires de recherche

Ils seront organisés par :

- l'équipe enseignante en relation avec la tenue de certains ARCs. Ils seront déterminés par les recherches développées dans l'unité;
- les partenaires (UGA, Esisar, Cité de la Musique, et autres);
- les étudiant·e·s, en relation avec leurs projets de recherche.

Ces séances de travail consisteront à réfléchir collectivement sur les diverses problématiques développées par chacun des acteurs de la mention (enseignant·e·s et étudiant·e·s); lectures critiques de textes, analyses d'objets ou de dispositifs, analyses des contextes de production des savoirs, analyses des modalités de transmission, mise en perspective historique, etc. À la fois synthèses (jamais closes) d'une question et ouvertures vers son exploration, les contenus issus de ces séminaires seront également des matériaux susceptibles d'être édités.

Propositions de séminaires :

- La notion de "transmission" et le processus de diversification de ses acceptations. Entre histoire de la technique et histoire du partage du sensible.
- Interprétation et exécution: quelles relations entre informatique, musique et design graphique ?

3. Mobilité de recherche à l'international

La mobilité internationale de ce cursus doit se dérouler dans des établissements européens ou internationaux dans lesquels des structures de recherche sont développées. Il peut s'agir de stages en laboratoire de recherche universitaire, d'échange académique en Master 2 adossés aux recherches d'un laboratoire, ou encore de structures privées engagées dans la R&D (il s'agit alors éventuellement de longs stages dans ce cas). L'objectif de cette mobilité est de nourrir le projet de recherche initié par l'étudiant·e notamment par son immersion dans des équipes de recherche expérimentées.

Le travail mené pendant cette mobilité à l'étranger doit permettre de rencontrer des modalités de recherche variées, des champs disciplinaires encore méconnus, de compléter un état de l'art en ayant accès à des corpus de textes et de travaux difficilement identifiables, et donc de faire progresser le projet de recherche de chacun.

Partenaires de recherche envisagés :

- AARHUS UNIVERSITY, Danemark: Århus,
<https://cc.au.dk/en/research/research-programmes/>
- NODE BOX, Belgique: Anvers,

<https://www.nodebox.net/>

– PIET ZWART INSTITUTE (Experimental Publishing), Pays-Bas: Rotterdam,
<https://www.pzwart.nl/experimental-publishing/staff-and-tutors/>

4. Mémoire

Le mémoire reste principalement un texte argumentatif, réflexif, fortement articulé avec le projet de design et comportant une part iconographique précise, si possible produite par l'étudiant·e. Le support peut adopter une forme imprimée et/ou une forme numérique.

Encadrement pédagogique:

- Dominique Cunin;
- Annick Lantenois, histoire et théorie du design graphique;
- Gilles Rouffineau.

Grilles de cours

ANNÉE 4, SEMESTRES 7 ET 8

Recherche – Designs en environnements numériques

1. Semestre 7: 30 crédits

code	titre de l'enseignement	crédits
UE 1:	Initiation à la recherche, suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts	
7.R.1-1	Atelier de Recherche et Création: positionnement	4
7.R.1-2	Mémoire: premier état de l'art théorique et technique	3
7.R.1-3	Séminaire d'initiation à la recherche	2
	TOTAL	9
UE 2:	Projet plastique - Prospective, méthodologie, production	
7.R.2-1	Atelier de Recherche et Création: réalisation	7
7.R.2-2	Projet de recherche: productions préliminaires	6
7.R.2-3	Invité·e annuelle	7
	TOTAL	20
UE 3:	Langue étrangère	
7.R.3-1	Mobilité: dossier en langue anglaise	1
	TOTAL	1

7.R.1-1 Atelier de recherche et Création: positionnement

Les ARC (cf. description plus haut) sont obligatoires pour les étudiant·e·s de l'année 4 de la mention recherche, optionnels pour les étudiant·e·s en année 4 Design Graphique, et ouverts à la participation des étudiant·e·s des autres options de l'établissement.

Parce qu'ils consistent en un travail en groupe interdisciplinaires, les ARC poussent les participant·e·s à rencontrer d'autres domaines que celui de leur spécialité a priori. Il est donc nécessaire de savoir se déplacer et s'adapter, mais aussi de savoir s'opposer et confronter ses points de vues avec les autres champs disciplinaires engagés. Si des accords fructueux peuvent faire progresser le projet, des discordances peuvent aussi apparaître.

À la fin du semestre, un dossier réalisé collectivement par les membres des groupes participant aux ARCs devra être rendu. Il devra intégrer les éléments suivants :

- une description du projet : contexte, intentions, problématique et état de l’art ;
- une fiche technique précise : choix technologiques, solutions techniques, état de l’existant, liste des éléments matériels et logiciels nécessaires au fonctionnement du projet ;
- une description de l’état d’avancement du projet en fin de semestre, une liste des états non accomplie ;
- un bilan individuel par chaque membre du groupe dans lequel devront être exprimés aussi bien les atouts que les inconvénients et écueils de telles collaborations entre disciplines.

7.R.1-2 Mémoire : premier état de l’art théorique et technique

Le travail de recherche menant au mémoire doit être débuté le plus tôt possible. En fonction d’une thématique choisie, un sujet plus resserré devra être identifié pour mener vers la définition d’une problématique précise. La constitution d’un état de l’art théorique et technique est demandé à ce stade du travail.

Cette proposition méthodologique s’inscrit dans les pratiques habituelles de la recherche, qui consiste à recenser autant des références théoriques (bibliographie) que visuelles (iconographie et corpus d’œuvres) et techniques. Cet état de l’art sera travaillé tout au long du cursus et apparaîtra dans le mémoire sous une forme écourtée et rédigée. L’enjeu est ici de situer avec le plus de clarté possible le projet de recherche dans le paysage international de la recherche.

7.R.1-3 Séminaire d’initiation à la recherche

Ce séminaire est fondé sur un principe simple : une personne présente un propos (un texte, une idée, un objet, un projet, etc.) auprès des autres afin d’engager un échange, pouvant aboutir à un débat critique. Si le modèle d’une présentation de type conférence suivie d’une discussion collective semble naturellement s’imposer, ce format n’est pas le seul possible tant qu’une rencontre reste possible.

Il est obligatoire pour les étudiant·e·s des années 4 et 5 de la mention recherche au premier semestre. Il peut être optionnellement suivi par les étudiant·e·s en design graphique, années 4 et 5 et tous les étudiant·e·s et enseignant·e·s de l’établissement sont invité·e·s à y assister.

L’organisation du séminaire serait partagée par les enseignant·e·s de la mention recherche, les partenaires de l’UdR appartenant à d’autres établissements, les membres de l’UdR et les étudiant·e·s de l’année 5. Il s’agit donc d’un lieu de partage et d’ouverture envers les pratiques et les réflexions des autres : autres chercheur·euse·s, créateur·rice·s, penseur·euse·s, acteur·rice·s du design.

Les thématiques abordées restent liées à celles de l'UdR et à celles qui fondent les projets des étudiant·e·s.

Pour les étudiant·e·s, l'enjeu est d'assumer et d'assurer pleinement l'invitation de personnalités extérieures: à l'aide d'une consultation de groupe, il s'agit d'identifier des interlocuteurs dont les propos pourraient entrer en résonance avec plusieurs de leurs projets et faire ainsi consensus. Une fois le choix effectué, l'invitation est entièrement prise en charge par les étudiant·e·s eux-mêmes, y compris dans ses aspects administratifs.

Pour l'UdR, c'est un lieu privilégié de mise en relation entre recherche et pédagogie, où des chercheurs partenaires peuvent dialoguer avec les étudiant·e·s. C'est aussi un lieu de partage des recherches des membres de l'UdR elle-même, permettant ainsi le maintien d'une certaine activité de laboratoire grâce au rythme de ces rendez-vous.

7.R.2-1 Atelier de Recherche et Création: réalisation

Les ARCs (cf. description plus haut) ont pour première vocation la conception et la réalisation de projets interdisciplinaires. Selon les thématiques proposées et la constitution des équipes encadrantes, des événements de monstration des réalisations pourront être organisés (expositions, séances de démonstrations, conférences, etc.).

Pour arriver à cette fin, les projets devront au moins arriver au stade de prototype fonctionnel afin de pouvoir rencontrer un public. La qualité de la réalisation, autant sur le plan technique que visuel et matériel, sera évaluée en fin de semestre lors de la présentation du projet, qu'il soit dans un contexte extérieur aux établissements ou non.

7.R.2-2 Projet de recherche: productions préliminaires

Le projet de DNSEP s'articule autour des deux grands pivots que sont le mémoire et un ensemble de propositions plastiques. Si le mémoire doit être entrepris dès ce premier semestre de 4^e année, il en va de même pour les productions plastiques. Ayant un caractère préliminaire, les productions attendues ici peuvent relever de pratiques personnelles, expérimentales, faisant suite à des découvertes liées aux ARCs, aux séminaires ou plus largement au cours des recherches menées par l'étudiant·e. Il ne s'agit pas tant de présenter une grande quantité de productions que d'exposer à travers elles un raisonnement qui mènera, à terme, vers une cohérence du projet de recherche: les productions plastiques sont un autre mode de travail de la recherche qui s'articule à des approches a priori plus théoriques. En aucun cas ces deux régimes ne s'opposent, mais se complètent et peuvent même s'entrelacer et se relayer tout au long du cursus.

7.R.2-3 Invité·e annuel·le

L'invité·e annuel·le, acteur·rice reconnu dans le champ des pratiques du design graphique, complète les propositions de cours et les projets engagés et encadrés par l'équipe

des enseignant·e·s. Cette invitation concerne tous les étudiant·e·s de l'option "design" sans distinction de mention. La présence à cet atelier est obligatoire.

7.R.3-1 Mobilité: dossier en langue anglaise

Le projet de mobilité internationale s'inscrivant pleinement dans le projet de recherche de l'étudiant·e, un dossier de présentation des intentions de recherche et des productions déjà engagées et envisagées devra être réalisé en langue anglaise. Il fera une dizaine de pages. Ce dossier sera une base précieuse de discussion avec les équipes des institutions étrangères que les étudiant·e·s fréquenteront lors de leurs deuxième semestre, dédié à cette mobilité internationale.

2. Semestre 8: 30 crédits

code	titre de l'enseignement	crédits
UE 1:	Initiation à la recherche, suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts	
8.R.1-1	Mobilité: restitution «les formes de la recherche»	4
8.R.1-2	Mémoire: état de l'art – apports de la mobilité	3
8.R.1-3	Entretiens et traductions	2
	TOTAL	9
UE 2:	Projet plastique - prospective, méthodologie, production	
8.R.2-1	Mobilité: productions réalisées	12
8.R.2-2	Projet de recherche: productions	8
	TOTAL	20
UE 3:	Langue étrangère	
8.R.3-1	Mobilité: rapport en langue anglaise	1
	TOTAL	1

Note sur les crédits du semestre en mobilité internationale

La grille de crédits du semestre 8 est proposée en complément de celle qui sera proposée par l'établissement d'accueil. Lors d'une mobilité étudiante, l'établissement accueillant les étudiant·e·s propose un contrat d'étude qui détermine le nombre de crédits qu'il attribuera lors de la mobilité pour le semestre concerné. Selon les termes de ce contrat, si des crédits venaient à manquer, ils seront complétés par cette grille, correspondant au cursus de la mention recherche. Dans le cas où un ou plusieurs stages seraient effectués en lieu et place d'un échange académique, alors cette grille permettra l'attribution des crédits de semestre par l'équipe enseignante de la mention recherche.

8.R.1-1 Mobilité: restitution «les formes de la recherche»

Au cours de la mobilité internationale, un document qui synthétise les conditions et l'environnement de la recherche rencontrés lors de la mobilité devra être réalisé. Ce document a vocation à être conservé par l'ÉSAD afin de garder des traces aussi précises que possibles de l'expérience des étudiant·e·s dans les établissements internationaux partenaires.

Une description précise de l'organisation de la structure de recherche et des équipes

de recherche de l'établissement d'accueil devra y apparaître : thématiques et axes de recherche structurant l'enseignement (niveau Master) et la vie de laboratoire (équipes et groupes de recherche, chercheurs impliqués, leurs sujets de recherche et leur implication dans l'enseignement. À ces éléments généraux, un rapport concernant les méthodologies de recherche rencontrée par l'étudiant·e pendant sa mobilité devra être fourni. Il s'agit de réunir suffisamment d'éléments pour identifier des différences d'approches de la recherche, mais aussi des différences d'état de l'art, de corpus de références, qui pourront apporter une expertise nouvelle aux étudiant·e·s et nourrira leur projet de recherche, autant pour l'écriture du mémoire que pour la réalisation de productions de design.

8.R.1-2 Mémoire : état de l'art - apports de la mobilité

Le travail sur le mémoire doit être impérativement poursuivi lors de la mobilité internationale. Les références apportées par la rencontre avec d'autres équipes d'étudiant·e·s et d'enseignant·e·s-chercheur·euse·s doivent permettre d'affiner l'état de l'art engagé au premier semestre.

8.5.1-3 Entretiens et traductions

En concordance avec les découvertes effectuées pendant la mobilité internationale, il est demandé que la traduction d'un texte, écrit en langue étrangère, et entrant fortement en relation avec le projet de recherche de l'étudiant·e soit réalisée. Il peut aussi s'agit d'un entretien avec l'un des acteurs rencontré lors de la mobilité, dans la mesure où la pratique de cet personne et les propos échangés constituent un apport indéniable à la recherche de l'étudiant·e. Ce texte sera susceptible d'être publié.

8.R.2-1 Mobilité : productions réalisées

Le semestre en mobilité est l'occasion de rencontrer d'autres pratiques et donc d'engager des productions en dehors des cadres déjà connus. Ces productions pourraient participer du projet recherche de l'étudiant·e. Mais elles sont aussi attachée à un contexte particulier, qui peut être défini par la structure d'accueil, qu'elle soit académique ou non. Il s'agit de présenter ces productions et leur contexte.

8.R.2-2 Projet de recherche : productions

En dehors des productions demandées lors de l'échange international, les productions du projet de recherche doivent être poursuivies dans la perspective du diplôme : expérimentations graphiques ou technique, prototypes de tests et maquettes de toutes formes peuvent être réalisées pour ce second semestre de 4^e année.

8.R.3-1 Mobilité : rapport en langue anglaise

Afin de conserver une relation avec la langue anglaise, tout ou partie du dossier réalisé

pour 8.R.1-1 *Mobilité: restitution* «*les formes de la recherche*» sera traduit en anglais. En particulier, les éléments permettant de mettre en comparaison les méthodologies de recherche entre l'établissement d'accueil et l'établissement d'origine permettra une transmission auprès de nos interlocuteurs partenaires. Cela favorisera une relation sur le long terme entre nos équipes respectives.

ANNÉE 5, SEMESTRES 9 ET 10

1. Semestre 9: 30 crédits

code	titre de l'enseignement	crédits
UE 1:	Méthodologie de la recherche (dont suivi du mémoire)	
9.R.1-1	Rédaction et présentation du mémoire	10
9.R.1-2	Pré-publication	7
9.R.1-3	Séminaire initiation à la recherche	3
	TOTAL	20
UE 2:	Mise en forme du projet personnel	
9.R.2-1	Recherches et productions	6
9.R.2-2	Présentation des productions	4
	TOTAL	10

9.R.1-1 Rédaction et présentation du mémoire

Écriture et mise en forme du mémoire.

9.R.1-2 Pré-publication

Par le travail de recherche qu'ils mènent, les étudiant·e·s sont amenés à rencontrer des textes, des travaux, des expérimentations ou des personnes qui leurs permettent de situer et d'affiner leur propres pratiques et leur positionnement. Bien qu'elles soient découvertes dans le cadre du projet de DNSEP, a priori individuel, ces ressources ne sont pas toujours spécifiques au seul projet de recherche d'une seule étudiant·e. Au contraire, elles peuvent parfois traverser assez généralement les préoccupations de l'ensemble des acteurs de la mention recherche et de l'UdR.

Ces rencontres, issues de la recherche, peuvent trouver une première forme de partage à travers les séminaires qui s'adressent prioritairement, mais non exclusivement, aux étudiant·e·s de la mention recherche et au membre de l'UdR (cf: *UE-1 9.R.1-3*).

Une pré-publication serait une seconde forme de partage, une valorisation de ces ressources et des débats qu'elles ont provoqué. L'objectif est de formaliser une proposition éditoriale qui pourrait être publiée dans un ouvrage collectif, porté par l'UdR.

Il pourrait s'agir de traductions de textes à portée assez large mais absents du corpus français malgré leur caractère fondateur, de commentaires d'œuvres, d'articles critiques, de travaux interactifs ou d'objets graphiques écrits et réalisés par les étudiant·e·s abordant l'un des aspects de la recherche en design graphique / numérique / historique / archéologique, qui motivent les recherches de l'UDR et de ses partenaires.

Au fil des années, un corpus d'objets, textes et projets, serait ainsi constitué et ferait l'objet de publications dans des objets éditoriaux qui devront être continuellement inventés et réinventés.

9.R.1-3 Séminaire initiation à la recherche

Ce séminaire est fondé sur un principe simple: une personne présente un propos (un texte, une idée, un objet, un projet, etc.) auprès des autres afin d'engager un échange, pouvant aboutir à un débat critique. Si le modèle d'une présentation de type conférence suivie d'une discussion collective semble naturellement s'imposer, ce format n'est pas le seul possible tant qu'une rencontre reste possible.

Il est obligatoire pour les étudiant·e·s des années 4 et 5 de la mention recherche au premier semestre. Il peut être optionnellement suivi par les étudiant·e·s en design graphique, années 4 et 5 et tous les étudiant·e·s et enseignant·e·s de l'établissement sont invité·e·s à y assister.

L'organisation du séminaire serait partagée par les enseignant·e·s de la mention recherche, les partenaires de l'UdR appartenant à d'autres établissements, les membres de l'UdR et les étudiant·e·s de l'année 5. Il s'agit donc d'un lieu de partage et d'ouverture envers les pratiques et les réflexions des autres: autres chercheur·euse·s, créateur·rice·s, penseur·euse·s, acteur·rice·s du design. Les thématiques abordées restent liées à celles de l'UdR et à celles qui fondent les projets des étudiant·e·s.

Pour les étudiant·e·s, l'enjeu est d'assumer et d'assurer pleinement l'invitation de personnalités extérieures: à l'aide d'une consultation de groupe, il s'agit d'identifier des interlocuteurs dont les propos pourraient entrer en résonance avec plusieurs de leurs projets et faire ainsi consensus. Une fois le choix effectué, l'invitation est prise en charge par les étudiant·e·s elles·eux-mêmes, y compris dans ses aspects administratifs.

Pour l'UdR, c'est un lieu privilégié de mise en relation entre recherche et pédagogie, où des chercheur·euse·s partenaires peuvent dialoguer avec les étudiant·e·s. C'est aussi un lieu de partage des recherches des membres de l'UdR elle-même, permettant ainsi le maintien d'une certaine activité de laboratoire grâce au rythme de ces rendez-vous.

2. Semestre 10: 30 crédits

code	titre de l'enseignement	crédits
UE 3:	Épreuves du diplôme	
10.R.3-1	Soutenance du mémoire	5
10.R.3-2	Soutenance du projet plastique	25
	TOTAL	30

10.R.3-1 Soutenance du mémoire

Ce premier jury est composé de deux membres dont l'un est un·e représentant·e de l'école, l'autre une personne qualifiée dans le domaine d'activité concerné par l'option. Il est présidé par un·e chercheur·euse détenteur·rice d'un doctorat.

10.R.3-2 Soutenance du projet plastique

Le diplôme qui sanctionne cet examen revêt la dimension d'un acte pédagogique. Les décisions du jury sont sans appel. Les conditions du quorum sont fixées par voies réglementaire à cinq membres. Il n'y a pas de candidat·e·s libres. Un·e étudiant·e présenté·e par l'école peut se présenter deux fois à la session annuelle du diplôme. Les éléments individuels d'appréciation et de notation sont confidentiels. Ils ne seront communiqués aux candidat·e·s que sur demande écrite à la DRAC Rhône-Alpes. Les vingt-cinq crédits sont obtenus sur décision du jury après entretien de quarante minutes avec le candidat, au vu du rapport de soutenance du mémoire et suite aux délibération. Le jury final, qui comprend cinq personnes dont les deux membres du jury de soutenance du mémoire, délibère sur l'attribution du diplôme. La présentation favorable du rapport de soutenance du mémoire permet l'attribution de cinq crédits, celle de la présentation du projet plastique vingt-cinq. Le diplôme suppose l'acquisition des trente crédits.

Sont pris en compte et notés de 0 à 5:

- la présentation formelle et critique des travaux;
- l'origine et l'évolution du projet;
- son inscription culturelle;
- la qualité des réalisations.

La moyenne de 10/20 sanctionne positivement l'épreuve.

À partir de 14/20, une mention peut être accordée pour un de ces quatre aspects.

Au-delà de 16, les félicitations peuvent être décernées.